TB/HP.-

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

CEGGET

GOUVERNEMENT PROVISOIRE

DIRECTION DES AFFAIRES INTERIEURES

ANNEE 1963 - Nº 498 / GPRD-DAI-2

LE CHEF DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE

VU l'ordonnance n°l du 28 Octobre 1963; Le Conseil des Ministres entendu,

C) E C R E T E

ARTICLE Ier. - M. Jean Marie Bruno MEGNASSAN, Adjoint au Sous-Préfet de Bopa est chargé de l'expédition des affaires courantes de cette Circonscription pendant . l'indisposition de M. David OUENDO.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré publié et communiqué partout où besoin sera./.-

AMPI	IA	ΤI	ONS	;

COTONOU, le 13 NOVEMBRE 1963

Colonel Christophe SOGLO .-